

# BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

## GESCHIED- en OUDHEIDKUNDE

TE GENT.



## BULLETIN

DE I.A

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

.

---

9<sup>de</sup> JAAR. — 9<sup>me</sup> ANNÉE.

---

GENT,

J. VUYLSTEKE, UITGEVER,  
Koestraat, 15.

—  
1901.

III.

**Correspondance inédite du chartreux gantois  
Laevinus Ammonius.**

**M<sup>r</sup> A. Roersch.** Le manuscrit n° 599 de la Bibliothèque publique de Besançon renferme la correspondance inédite du chartreux gantois Laevinus Ammonius : c'est une correspondance d'humanistes fort curieuse, intéressant particulièrement notre pays et plus spécialement la ville de Gand. Je n'ai pas le mérite de l'avoir découverte ; elle m'a été signalée par le savant bénédictin Dom Ursmer Berlière, membre de la commission royale d'histoire, auquel je suis heureux d'adresser tous mes remerciements. J'ai pu, par l'intermédiaire de Monsieur le Ministre des affaires étrangères, consulter pendant plusieurs semaines à Gand ce précieux répertoire et je voudrais consigner ici très rapidement les résultats principaux de mes investigations.

M<sup>r</sup> Paul Bergmans a consacré à Laevinus Ammonius, dans la Biographie Nationale, une notice qui est de nature à satisfaire les plus difficiles (1). Le lecteur y trouvera maint renseignement que je ne puis transcrire dans cet article.

Laevinus Ammonius, ou Liévin Van der Maude ou de Harena, naquit à Gand le 13 avril 1485 (2). Il prit l'habit de Saint-Bruno dans la chartreuse de Bois-Saint-Martin, près de Grammont et fit une seconde profession dans la maison du Val-Royal, Vallis Regalis ou Coninxdal, à Roygem près de Gand, en 1506. Son père, Jacques Ammonius ou de Harena, se fit prêtre après la mort de sa femme et devint chanoine régulier de Saint-Augustin dans la ville de Courtrai, où il mourut en 1538. Jacques avait un second fils Jean, qui comme le premier se fit

---

(1) P. BERGMANS, *Biographie Nationale*, XIV, col. 84. On y trouvera des détails nombreux et intéressants.

(2) Cette date et celles qui vont suivre nous sont données par les lettres 104 et 167 du manuscrit de Besançon.

chartreux et entra dans le couvent de la Chapelle près d'Enghien. Quant à Laevinus Ammonius, il habita successivement les chartreuses de Roygem, Bois-Saint-Martin, Arnhem, Scheut lez-Bruxelles et enfin Roygem. Il mourut dans cette dernière en 1556.

Le manuscrit 599 de Besançon est un in-4° contenant VI-ff.-569 pages d'une belle écriture très serrée. Les ff. I-VI sont pour l'index. Les pages sont chiffrées par erreur 1-599; la pagination est, en effet, fautive aux pages ... 325, 356 (*sic*), 327, 358, 360 etc. Les pages 7-10, 31-34, 109-120, 289-298 sont blanches et les pages 123-125, 287-288 sont arrachées. Le volume renferme 169 lettres écrites les unes en latin, les autres en grec, et adressées à 90 correspondants entre les années 1518 et 1556. Toutes ces épîtres émanent de L. Ammonius à l'exception de deux, savoir : lettre 30, *R. in Chr. P. ac Dno. Suffraganeo Episcopo Reverendiss. Pr. ac D. Dni. Epi. et Ducis Cameracen. meritissimo Gisbertus Cosinus presbyter*, Grammont, 12 août 1522; lettre 61, *Rev. in Christo Patri D. Joanni Abbati Bodelano Franciscus Massemius eques*, Audenaerde, 4 septembre 1528.

Les correspondants d'Ammonius sont :

Adinus, Jean.

Adrichianus, Jean, doyen de S<sup>t</sup> Pancrace à Leiden (6 lettres).

Alexandre, Pierre, *a sacris concionibus in clytae Reg. Mariae* (1).

Ammonius. Jean, chartreux, frère de l'auteur (3 lettres).

Anonyme (*Cuidam*).

Anonyme (*Cuidam paterculo*).

Baverius, André.

Becius Vleterius, Aegidius, maître d'école, protégé de l'auteur (2 lettres).

Bernardus, Ogerius.

---

(1) Marie d'Autriche, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas.

- Bernardus, Petrus.  
Bourgogne, Maxim. de, prince de Vere (3 lettres).  
Brachelius ou Triverius, Jérémie (de Dryvere, van Braeckel),  
professeur de médecine à Louvain.  
Braquellemont, Aegidius.  
Cellarius, Robertus.  
Ceratinus, Jacques, maître d'école à Tournai, puis profes-  
seur à Louvain (4 lettres).  
Claisson, Nicolas.  
Clava ou Colve, Antoine, membre du conseil de Flandre (8  
lettres).  
Clericus, Jacques, chartreux.  
Cosinus, Gisbertus, prêtre.  
Cousture, Paul de la, prêtre.  
Craneveldt, François, membre du Grand conseil de Malines.  
Crucius, Levinus, poète latin.  
Culture, Paul de la, chanoine augustin.  
Cynicus, Aegidius.  
Edingus, Denis.  
Edingus, Omer, membre du conseil de Flandre (3 lettres).  
Edingus, Pierre, fils du précédent (3 lettres).  
Érasme de Rotterdam (6 lettres).  
Fassorius, François, curé de Mooregem (2 lettres).  
Ferrarius à Vissenaeken, Damien, médecin.  
Florent, prieur des chartreux de Louvain.  
Gaspard, chartreux à Bruxelles.  
Gaudanus, Gulielmus.  
Gérard, prieur de la chartreuse de S<sup>te</sup> Barbe, près Cologne.  
Geraulus, Gisbertus (2 lettres).  
Gilbert, abbas Vinconiensis.  
Gilles, abbé de Tronchiennes.  
Haloinus ou van Halewijn, Georges sire, [châtelain de Comi-  
nes.

Heywiege, Louis ab, président du conseil de Flandre.

■ Hillus, Antoine.

Ischius, Gérard, abbé d'Eename.

Jean, prieur de Courtrai.

Lacteus, Jean, maître d'école à Gand (9 lettres).

Lambert, prieur des chartreux, près d'Arnhem.

L'Obel, Mathieu de, chanoine de S<sup>t</sup> Pierre à Lille, poète latin.

Luc, abbé de S<sup>t</sup> Bavon à Gand (4 lettres).

Maius, Nicolas, chartreux.

Marck, Érarde de la, jeune homme.

Martinus, André (3 lettres).

Massem, François de, sire de Mamines (2 lettres).

Molenarius, Antoine, membre du Grand conseil de Malines  
(4 lettres).

Molendino, Jean à, chanoine de Tournai, parent de l'auteur  
(6 lettres).

Nannius, Pierre, professeur de latin au Collège des Trois-Lan-  
gues à Louvain.

Odenacus, Jean, chanoine d'Anderlecht.

Olahus, Nicolas, secrétaire et conseiller de la reine Marie de  
Hongrie.

Oridryus, Arnold, helléniste renommé (4 lettres).

Perfectus, Aegidius, médecin.

Pessumirius, Pierre, abbé d'Eename.

Pierre, chartreux, prieur de Roygem (2 lettres).

Piscator, Seger, abbé de S<sup>t</sup> Pierre à Gand (2 lettres).

Portuensis, Elisabeth.

Prieur des chartreux.

Provinynius, Dominicus.

Reidanus, Jean, professeur de médecine.

Remius, Cornelius, consul d'Axel (2 lettres).

Rhymus, Gérard, membre du conseil de Flandre (2 lettres).

Robbius, Jacques (2 lettres).

Robertus, Levinus (2 lettres).

Rolandus, Jean.

Rufault, Jérémie, abbé de S<sup>t</sup> Adrien à Grammont.

Schenquelius, Dominicus, médecin à Bois-le-Duc, poète latin et philologue (2 lettres).

Sébastien van Amsterdam (3 lettres).

Steelant, Philippe van.

Stenotius, Pierre.

Sturm, Jean, professeur à Louvain, recteur de l'université de Strasbourg.

Taispillus, Pierre, président du conseil de Flandre.

Talesius, Quirin, consul de Haarlem.

Tapper, Ruard, doyen de S<sup>t</sup> Pierre à Louvain, président du collège du S<sup>t</sup> Esprit (2 lettres).

Teutonicus, Levinus, chartreux.

Utenhove, Charles van, célèbre gentilhomme gantois (3 lettres).

Utenhove, Nicolas van, membre du Grand conseil de Malines.

Utrecht, Corneille van, chanoine augustin.

Vallonius, Jean, prieur des chartreux.

Velthovius, Érad, chartreux (2 lettres).

Vlesius, Jean.

Wouters, Corneille.

Wouters, François.

Wouters, Jean, membre du Grand conseil de Malines (4 lettres).

Wouters, Jean, fils du précédent.

Zarenberg, Michel van.

L'époque à laquelle Ammonius écrit est une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'esprit humain. L'auteur est

un de ces philologues de la première heure qui, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, se mirent avec passion à l'étude des lettres grecques et latines. Sa correspondance coïncide avec l'éveil de l'érudition ancienne en Belgique et avec l'introduction des doctrines protestantes en nos provinces; à ce double titre, elle a droit à toute notre attention.

L'essor des études anciennes fut, dans notre pays, entravé précisément par ceux-là même qui auraient dû s'en montrer les plus chauds partisans.

On le vit bien lors de la fondation du Collège des Trois-Langues à Louvain, en 1518.

Cet établissement avait été institué par l'illustre Érasme de Rotterdam et par Guillaume de Busleiden, membre du Grand conseil de Malines, pour l'étude et la diffusion des trois langues savantes, le latin, le grec et l'hébreu. Il n'existait, en effet, à Louvain, avant 1518, aucun cours où les auteurs anciens fussent expliqués et interprétés régulièrement. Le grec y était presque universellement ignoré et l'hébreu y était totalement inconnu. Or, dès les premières années, la fondation de Busleiden fut si vivement combattue, dans le sein même de l'Université, que son existence fut, à différentes reprises, mise en question. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail(1) de la lutte qui s'engagea à ce propos entre partisans et adversaires des études anciennes, nous nous bornerons à l'esquisser, à longs traits, d'après le résumé qu'en a donné L. Roersch dans la *Patria Belgica* de van Bemmel (III, pages 413 et suivantes) :

« Les professeurs, élevés d'après le système scolastique, sentaient leur réputation entamée par l'introduction de la littérature philologique, base d'une science nouvelle. Les théologiens et les maîtres ès arts, les jurisconsultes et les médecins, tous s'indignaient de voir leur langage traité de barbare et leurs disputes taxées d'ineptie. Ils croyaient savoir assez de latin, quand ils avaient appris à décliner et à conjuguer. A quoi bon toutes ces

---

(1) Voir aussi VALÈRE ANDRÉ, *Fasti Academici*, 1650, page 277.

élégances? « *Plus on devient bon grammairien, disait Jean Dullard, professeur de théologie, plus on devient mauvais dialecticien et mauvais théologien* », et Bartholus s'écriait dédaigneusement dans son langage : *De verbibus non curat jurisconsultus*. Pour beaucoup la langue scolastique était la science elle-même : une chose dite en bon latin était de la grammaire ; la même chose exprimée en latin de l'école était de la philosophie. Les élèves s'en mêlaient de leur côté, et, comme le collège de Busleiden était établi sur le marché aux poissons, ils répétaient cette belle phrase : *Nos non loquimur latinum de foro piscium, sed loquimur latinum matris nostræ Facultatis* ».

« Un autre motif d'opposition était fondé sur la crainte de voir le nouveau système d'études ébranler la foi catholique. Jusqu'ici toute interprétation biblique avait été faite sur la Vulgate ; or, quelle autorité aurait encore cette version s'il était permis d'invoquer contre elle le texte grec ou hébreu ? Et la constitution même de l'Église ne courait-elle aucun danger, si les Écritures étaient soumises à l'examen d'une science profane ? La révolution religieuse de Luther semblait donner raison à ces esprits timorés, et, s'il était difficile d'en rejeter la faute sur les humanistes, il n'était pas moins vrai qu'en beaucoup de points Luther avait profité de leur polémique. Aussi plusieurs défenseurs de l'Église confondaient-ils les protestants et les humanistes dans une réprobation commune et s'élevaient contre les études philologiques comme dangereuses pour la foi. Les carmes et les dominicains surtout se laissaient emporter aux excès d'un zèle désordonné : ils tonnaient du haut de la chaire contre l'étude des langues et appelaient le collège de Busleiden une pépinière d'hérésies. Mais, grâce à l'appui de l'opinion publique, à la faveur des princes et à la protection des papes eux-mêmes, la philologie sortit triomphante de la lutte, et le collège de Busleiden prospéra au delà de toute attente ».

Nous retrouvons dans la correspondance d'Ammonius le sou-



venir de toutes ces luttes et l'écho de ces querelles. Ses premières lettres sont contemporaines de la fondation de Busleiden et d'Érasme. Celui-ci était lié d'amitié avec le chartreux gantois. Émanant d'une chartreuse, ces pages nous font connaître l'état d'esprit qui régnait alors dans certains couvents et c'est ce qui leur donne une valeur toute particulière.

Comme on a pu s'en convaincre, l'auteur était en rapports suivis avec un grand nombre de personnages de marque et de philologues dont les noms ont passé à la postérité. Les épîtres qu'il leur adresse nous fournissent sur tous bien des détails inédits, bien des faits révélateurs. J'ajoute qu'Ammonius inspire confiance. Il parle à cœur ouvert. On ne rencontre pas dans ses lettres, ces déclamations, ces phrases poncives, cet étalage fastidieux d'érudition si fréquents dans les œuvres des épistoliers de la Renaissance. Enfin, la valeur littéraire n'en est pas absente. Ammonius manie parfaitement la plume et, soit qu'il écrive en latin ou en grec, son style est toujours châtié et correct, souvent élégant.

Les premières épîtres sont écrites de la chartreuse de Bois-Saint-Martin, près de Grammont, entre les années 1518 et 1533. Il y en a quatre-vingt-six. Ces premières années sont heureuses pour Ammonius. Il travaille en toute liberté. Il achète des livres, on lui en prête, il les copie, il a soif de s'instruire et rêve des lettres anciennes. Il se met seul à l'étude du grec (1). C'est chez lui une passion.

---

(1) Ammonius n'a appris à l'école que le latin et se plaint d'ailleurs, en termes amers, de ceux qui lui ont enseigné cette langue à Gand. Il écrit au juriconsulte Jean Wouters, lettre 77, pages 248-250 : *Imo vero quum vel totos sex annos, aut etiam plures, versati fuisset non iam dicam in ludo literario, sed plane in immani quadam carnificina, ubi vel Orbilio plagiosiores erant magistelli, eo ferociores. quod in aetatem teneram, et ad omnem iniuriam expositam exercerent imperium : plerumque vel per lusum, vel ob suam ipsorum inscitiam et ignorantiam caedentes discipulos, quum tot, inquam, annos inter illam carnificinam adolevissemus, nihil aliud tandem didiceramus, quam nihil scire, nisi forte barbare et soloecis loqui. Hic tum ferme finis erat, hoc erat praemium tanti laboris, tantorum annorum, tantarumque expensarum.*

Il écrit à Antoine Clava, le 1 juin 1521 (lettre 9, pages 24-25), qu'il voudrait copier tout Homère, car il n'y a aucun espoir qu'il puisse jamais s'en acheter un. Les livres sont si rares! Il a trouvé un Suidas — ce dont il est tout joyeux — pour sept *aurei*. Il s'informe si on ne pourrait pas lui communiquer un art poétique grec et termine par ces mots : tous nos frères te saluent, surtout *οι ελληνισουτες*. Ammonius n'était donc pas seul dans son couvent à cultiver la philologie grecque.

Le 27 décembre de la même année, il mande à Jean Adinus qu'il le remercie de tout cœur de lui avoir prêté l'institution de la langue grecque de Philippe Mélanchthon. Ce livre lui a fait faire de grands progrès et lui a permis d'aborder « militairement » les lettres grecques. Mais une chose le gêne. Il manque de renseignements exacts sur la syntaxe grecque du même auteur. • Je te demande en grâce, dit-il, je t'en supplie au nom de notre amitié, remue ciel et terre pour me la procurer » (1). On le voit, Ammonius y met de la conviction. Il étudie *con amore* les vieux auteurs. Il dirait bien comme le célèbre philologue François Modius d'Oudenbourg, parlant de ses chers manuscrits latins : • *Vigilans, dormiens, legens, scribens, edens, bibens, hos volo, hos cogito, hos somnio* ».

Son grand confident est, à cette époque, le maître d'école gantois bien connu Joannes Lacteus, un des meilleurs élèves de Houckaert. Une de ses lettres à Lacteus renferme une allusion à un événement contemporain assez intéressant. Ammonius a reçu la visite du médecin Levinus Austricus (ou Oosterlynck) et

---

(1) Lettre 16, pages 41-44 : Postremo, ut finiam, vehementer me tibi fateor obnoxium, quod gratiam mihi Institutionum τῆς ἑλληνικῆς γλώττης φιλιππου ἀλάχθως fecisti, e quibus non parum promovi, imo militari gradu ad graeca profeci : Unum hoc male me habet, quod τῶν συντάξεων eius librum, ad quem subinde lectorem in hoc libello remittit venalem nusquam invenio. An publicitus ediderit, nescio. Unum hoc scio, dedicasse eum librum D. Hermanno Nuenare. . Quaeso te per gratias, per nostram amicitiam ut si quid in hac re potes nullum relinquis immotum lapidem, quo nobis eius copia fiat.

d'Henri Nectareus, chanoine de Sainte-Pharaïlde (1), lequel lui a fait part de la triste nouvelle que l'école de Lacteus est fermée à cause de la peste.

Lacteus après avoir occupé, pendant quatre ans, les fonctions de sous-maitre chez Houckaert, au haut du Sablon (*in monte Arenoso*), vis-à-vis de la cour St-Georges, avait érigé lui-même une école qui dut être florissante. Les neuf lettres que son correspondant lui adresse nous montrent les deux amis animés d'un même enthousiasme pour la science et luttant pour elle contre vents et marées. Si, en 1521, Lacteus eut à souffrir de l'épidémie, ce fut l'année suivante le tour d'Ammonius. Faut-il s'étonner qu'au milieu de tant de travaux, le chartreux ait senti ses yeux s'affaiblir? Il en souffre cruellement et demande à son frère de dire cinq messes à son intention (2). Que Dieu lui rende la vue qu'il a presque perdue! Déjà, son œil gauche ne lui est presque plus d'aucun service.

La lettre 76 est une des plus curieuses du recueil. Elle est adressée à Érasme(3) et datée du 15 juillet 1529 (pages 244-247). « J'apprends, Érasme, y est-il écrit en substance, que tu as quitté Bâle et que maintenant tu vis à Fribourg. Tu te demandes, sans doute, où tu pourras trouver une paisible retraite pour tes

---

(1) Lettre 14, pages 36-39, 14 octobre 1521 : Fuit apud nos paucis ante diebus Levinus Austricus patriae nostrae medicorum facile princeps, à puero mihi non solum notus, verum etiam inter amicos semper amantissimus. In cuius comitatu (venit enim cum uxore, matre et victrico suum invisurus avunculum) erat D. Henricus Nectareus Canonicus divae Pharaïldidos, mihi iuxta atque ille, et notus, et ab amicitia non extraneus. Is lugubrem mihi admodum de te nuncium attulit, solutas obpestem scholas, quibus non sine laude aliquot iam annos prae-fuisti.

(2) Lettre 23, pages 62-64, 15 mai 1522 : Oro te, frater, ut quinque missas de quinque vulneribus Christi pro me celebrare velis, ut me Deus per suam misericordiam liberare dignetur, et visum restituere, quem ego perdidit ex magna parte. Nam oculus meus sinister ita obscuratus est et pene extinctus ut ferme nihil eo videam.

(3) La correspondance d'Érasme renferme deux lettres à Ammonius (Bâle, 2 octobre 1528 et Fribourg, 13 avril 1531).

vieux jours et peut-être t'es-tu décidé pour l'Italie ou les Gaules. Mais, moi, mon excellent Érasme, je te propose de dire adieu au reste du monde et de venir te fixer à Gand. Tu y trouveras un grand changement depuis quelques années. Tout le conseil de Flandre t'est dévoué et t'aime cordialement. Une bonne partie des moines ont abandonné leurs pratiques superstitieuses et sont revenus à la piété véritable. S'il reste des partisans des anciens errements, ils se taisent par crainte. J'ose l'affirmer, il n'est pas dans toute la chrétienté de ville où l'Évangile soit enseigné aussi franchement et où Érasme compte autant de vrais amis. Tu connais, en effet, les mœurs de mes compatriotes exemptes de toute dissimulation (1) ».

Ce n'est pas tout. Ammonius a trouvé une agréable retraite pour l'illustre penseur. Il pourra résider chez Omer Edingus, membre du Conseil de Flandre, qui lui offrira la plus gracieuse des hospitalités dans sa maison de campagne de Hasseletum ou des Assels.

C'est un joli coin. L'endroit, en pente douce, éloigné de quel-

---

(1) Audio te, Erasme, salvis rebus et vita digressum Basilea nunc agere Friburgi. Sic enim constanter asserunt. Caeterum ego ita existimo te circumspicere, quodnam tutissimum senectuti tuae possit esse receptaculum, ubi postremum vitae mortalis actum peragas et fortassis aut Italiam aut Gallias animo destinasti. Ego vero, tibi auctor sum, optime Erasme, ut omnibus hominibus, locisque aliis valere dicas, et Gandavum te quamprimum recipias. Offendes hic factam paucis annis magnam morum mutationem. Totus Flandriae senatus ex animo tuus est, teque fert in oculis. Bona pars monachorum a superstitionibus ad veram pietatem respicit : et si qui supersunt vetustatis amatores, metu silent. Hoc ausim asseverare, nullam esse toto orbe Christiano civitatem, in qua et tam synceriter Evangelium praedicetur, et tam multos habeat Erasmus minime fucatos amicos. Nosti enim nostratium mores simulationis ignaros.

... Est autem locus plane supinus, mille propemodum passus a monticulis hinc inde distans, caelo saluberrimo, scaturigine fontium peramœnus, plusculum semotus a cohabitatione caeterorum, ad philosophiam commodissimus., Domus ipsa in aeditiorem paulo caeteris cespitem substructa in morem insulae circumstagnat aquis, ad ipsam vero nisi per pontem, eumque solutilem non patet accessus.

que mille pas de la Colline (*a monticulis*), est très salubre, très frais, très agréable, séparé de tout voisinage immédiat, excellent pour philosopher. Quant à la maison, quelque peu surélevée, elle est entourée d'eau de tous côtés et on n'y peut accéder que par un pont-levis. Les châtelains des environs sont charmants : à l'est, c'est Jérémie Rufault ; par derrière, François Massemius ou de Mamines (1), celui-là même dont Ammonius décrit la mort subite la même année (2), au moment où il revenait de son manoir de Hersegem, le dimanche de l'octave de l'Assomption.

Érasme n'accepta pas l'invitation qui lui était faite en des termes si pressants. Il avait cependant une très haute idée de la ville de Gand et du caractère de ses habitants ; parmi ceux-ci, il professait une estime toute particulière pour Ammonius et pour l'aimable propriétaire des Assels. La lettre qu'il adressa de Bâle, vers la même époque à Charles van Utenhove en fait foi (3) ; il y parle avec grand éloge d'Edingus, « homme aux mœurs aussi blanches que la neige », et d'Ammonius, « aussi remarquable par son érudition que par sa piété ».

La lettre 82, écrite à Érasme le 17 janvier 1530(4), nous donne la date de la publication de la version latine du sermon de S<sup>t</sup> Jean Chrysostome *de providentia Dei et fato* par Ammonius. Celle-ci parut à Anvers, chez Hillen, en 1530, et non en 1527, comme

---

(1) Lettre 23, page 62... D. Franciscum de Mamines, quem ego Massemium appellare soleo.

(2) Lettre 80, pages 254-255 à Jean à Molendino, du 24 août 1529.

(3) Non arbitror quaque patet Christiana ditio, civitatem ullam reperiri, quam hac conferri queat, sive spectes amplitudinem urbis, sive politiam, sive gentis indolem.

Nec enim aliunde, quam Gandavo feliciora prodeunt ingenia, nec expressiora priscae virtutis exempla, quorum et hodie supersunt Ludovicus à Prato, de quo dubites literis sit ornatio, an stemmatibus : Guilielmus a Vala, cuius ingenio nihil excogitari potest dextrius ; Audomarus Edingus, niveis homo moribus, Laevinus Ammonius, vir eruditione iuxta ac pietate insignis. Cité par SWAERTIUS, *Athenae Belgicae*, pages 14 et 504.

(4) Pages 257-261.

on l'avait cru jusqu'ici. L'auteur y apprend à son illustre ami qu'il a dû faire sa traduction livré à lui-même, sans les conseils de personne, si ce n'est de ses maîtres muets : les livres. Il voudrait bien copier les Épîtres de S<sup>t</sup> Basile, mais ses pères viennent de le lancer dans la vie active en le nommant aux fonctions de *sacrorum custos*, fonctions qui lui donnent beaucoup d'occupations.

Mais la vie active ne convenait sans doute pas à Ammonius et les honneurs ne lui portèrent pas bonheur. Son supérieur mourut et ce décès eut pour sa tranquillité et son repos les plus funestes conséquences. La lettre 87(1) envoyée à Érasme de la chartreuse de Roygem en 1533, nous fait connaître que le nouveau supérieur de Bois-Saint-Martin lui a suscité mille difficultés. Il traite d'hérétiques tous ceux qui s'adonnent aux belles-lettres. Finies les heureuses journées d'étude et les longues causeries sur des points de philologie ! Finies les épîtres en grec à Oridryus de Bergeick et à Keratinus ou Keratinos de Tournai, et la correction des vers latins des enfants du conseiller Wouters et des essais littéraires du jeune Énard de la Marck ! Ammonius a dû quitter la chère cellule dans laquelle il avait passé à peu près vingt-sept ans. Son découragement est grand. Imprudent que j'étais, gémit-il, d'entrer en religion à l'âge de 18 ans, de mettre les pieds dans ces entraves sans bien me connaître moi-même et sans savoir au juste ce que c'était que le monachisme ! Certes, je l'ai fait absolument de mon plein gré, mais c'était bien imprudemment (2) !

On l'envoya à Roygem dont le séjour lui paraît supportable et même agréable. Les mœurs y sont plus douces. Le supérieur est un homme expérimenté, avisé et prudent, un esprit ouvert, un cœur plein de bonté.

Toutefois, il ne paraît pas qu'Ammonius ait pu rester aux

---

(1) Pages 276-281.

(2) Sed heu miser in hasce compedes imprudens inieci pedes prius etiam quam vel mihi notus essem, vel scirem quid esset monachismus. Haud invitus quidem sed tamen imprudens.

environs de sa ville natale ou qu'il y ait trouvé le calme et la paix qu'il affectionnait tant. Il y a, en cet endroit de sa correspondance, une lacune considérable. Deux feuillets sont arrachés et dix pages sont blanches. La lettre qui suit, très intéressante, est datée de 1541. Nous passons donc sans transition de 1533 à 1541.

Ammonius est en exil dans les environs d'Arnhem, en Gueldre. Nul doute qu'il n'ait rencontré dans son ordre bien des ennemis parce qu'il s'occupait de littérature. On lui aura reproché, à tort ou à raison, de négliger les devoirs de son état et pour le séparer des philologues et des audacieux novateurs du Collège de Busleiden, on aura mis entre eux et lui plusieurs provinces. Il est certes piquant de constater qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, on considérait comme des anarchistes dangereux les paisibles amis des lettres grecques et latines qui nous paraissent aujourd'hui si inoffensifs derrière leurs lunettes.

La lettre 88, à Cornelius Trajectinus, chanoine de S<sup>t</sup> Augustin, datée du 19 mars 1542 (1) contient l'expression des regrets du pauvre Ammonius. Il y déverse l'amertume dont son cœur est rempli et ses lamentations entendues à quatre siècles et demi de distance respirent une indignation qui nous fait sourire malgré nous. « J'avais à ma disposition, dit-il, et Suidas et Hésychius, des éditions d'Alde de Venise, les commentaires de Guillaume Budé, les œuvres complètes de Basile le Grand, seize discours de S<sup>t</sup> Grégoire de Nazianze, plusieurs homélies, opuscules et épîtres de S<sup>t</sup> Jean Chrysostome, la paraphrase de Nonnus. J'avais écrit de ma propre main, sans reculer devant aucune peine, tout le nouveau testament, quatre fois les Psaumes de David (2), de nombreux dialogues de Lucien, les œuvres morales de Plutarque. J'avais étudié à fond et Théocrite et Pindare. Hésiode

---

(1) Pages 299-305.

(2) La bibliothèque royale de Dresde possède un Psautier grec écrit de la main d'Ammonius. Il y porte la côte Ms A 304.

A la chartreuse de Bois-Saint-Martin, on conservait une copie des Évangiles faite par Ammonius en 1520.

m'était familier. Je connaissais Isocrate, Démosthène, Eschine, Lysias et d'autres grands orateurs ainsi que plusieurs traités de Platon et de Xénophon. Une journée ne suffirait pas si je voulais l'énumérer tout ce que j'avais lu et copié. Et pour ne pas me renfermer toujours dans le rôle du lecteur ou de l'auditeur, j'avais rédigé moi-même bien des épîtres et bien des poèmes en latin. Et tout cela est passé! *Atque haec quidem fuerunt! Fuerunt inquam, fuerunt!* Et tu comprends, mon cher Cornelius, combien il m'est dur d'être si éloigné du sol natal, privé de toute consolation, sevré de mes chères études. De tous les ouvrages grecs et latins qui constituaient ma bibliothèque si bien fournie et que j'avais composée au prix de tant de sacrifices et à si grands frais, je n'ai pu emporter ici que trois livres et quelques volumes de petit format. Et j'ai dû me séparer de ceux-là même que j'avais recopiés! Cela n'est-il pas bien pénible? en cet endroit surtout, où il n'y a pas de livres, pas même de livres latins; dans ce pays sauvage, rendu plus sauvage encore par les guerres et où personne ne connaît la jouissance des bonnes-lettres. Dans ma patrie, j'avais l'existence la plus heureuse; des livres en abondance et plus de vingt savants, très versés dans la connaissance du grec et du latin, qui venaient presque chaque jour me rendre visite ou que j'allais saluer familièrement ».

Faut-il s'étonner qu'Ammonius ait fait tous ses efforts pour sortir de la Gueldre?

La même année, le père Gérard, prieur de la Chartreuse de S<sup>te</sup> Barbe près de Cologne, lui envoya quelques volumes. Ammonius l'en remercie et lui apprend qu'il trompe les rigueurs de son exil par la composition d'un traité : *de praestanda in rebus adversis fortitudine*(1). Mais sa *fortitudo* ne semble pas avoir été bien grande, car dans une épître qu'il adressa, par la suite, à l'abbé de S<sup>t</sup> Bavon à Gand (2), il revient encore sur les tribu-

---

(1) Lettre 89, pages 305-309, du 20 mars 1542.

(2) Lettre 112, pages 441-445, du 2 août 1546.



lations qu'il a subies en Gueldre. Il y a contracté bien des maux : *podagra, chyragra, holagra, atrophia et pyretum, hoc est inedia ac febris*, et rencontré mille difficultés. Mais ces récrémations, nous devons le dire, n'empêchent pas que ses lettres sont empreintes d'une soumission complète non seulement à la volonté divine, mais aussi aux ordres de ses supérieurs auxquels il a voué une entière obéissance et un respect absolu.

Il put enfin, quelques mois après, regagner la Belgique et nous le retrouvons à Scheut le 13 avril 1542, jour anniversaire de sa naissance. Dès lors, sa correspondance recommence nombreuse et active. De Scheut, il adresse, le 21 décembre 1542, un long mémoire pour la défense du grec et de l'hébreu, au prieur des chartreux à Louvain(1). Le plaidoyer est éloquent. Ce qui l'a ému, dit-il, c'est que l'on fait remonter la défense de lire les ouvrages grecs et hébreux à la fuite de François N... C'est ce départ, qui suivant le prieur lui-même, aurait été la cause et l'occasion de la prohibition. Ces travaux linguistiques sont-ils donc si puérils, si indignes de la profession monastique, si détestables?(2) En quarante pages très serrées, Ammonius énumère toutes les raisons susceptibles, selon lui, de prouver l'excellence et la nécessité des études classiques. Il parle longuement de la fondation du Collège des Trois-Langues. Je ne puis le suivre ici dans tous les circuits de l'argumentation, je dirai seulement qu'il s'efforce avant tout de dissiper les malentendus, de désarmer les préventions, d'imposer silence aux coteries ennemies et jalouses. Il le fait avec beaucoup de sens et de raison. Son enthousiasme pour les langues anciennes n'était pas irréfléchi.

---

(1) Lettre 98, pages 364-404, du 21 décembre 1542.

(2) ... *Permotus haud mediocriter e tuis verbis, quibus apud me dicebas eam patrum prohibitionem de graecanicis libris legendis, et hebraicis, e Francisci N. fuga exordium occasionemque sumpsisse : et, quibus ea studia velut omnino puerilia. et ad nostram vocationem minime pertinentia contempnere videbaris, imo etiam execrari... Ut accuratius dispiciamus, an verum sit nec ne quod dicebas, graecis operam dare literis usque adeo rem esse puerilem. et monachis, qui ad altiora vocati sunt, prorsus indignam.*

Ce fut à Scheut également qu'Ammonius rédigea un traité de l'institution des novices, une vie du général des Chartreux, Guillaume Bibault, mort en 1535, et un commentaire de la Parole de l'enfant prodigue. Ce dernier travail vit le jour à Louvain, chez Rutger Rescius en 1542.

En 1544, il demanda à ses supérieurs, par lettre de 20 février (1), l'autorisation de rentrer dans sa chère maison de Roygem. Elle lui fut accordée et, dès la même année, nous retrouvons Ammonius aux environs de sa ville natale. Son ami, Jean Vlesius, le félicite de cet heureux retour au pays. Ammonius lui répond le 20 juillet, et, comme toujours, il parle à cœur ouvert. Ce n'est que pour obéir à ses chefs qu'il a quitté durant cinq années sa cellule de Roygem, et il ajoute : Certains croyaient que vaincu par le malheur, je me disposerais à fuir chez les Luthériens. Esprits légers et peu pénétrés des préceptes divins, qui courent

---

(1) Lettre 102, pages 411-413, ... ut cum tua gratia mihi potestas fieret ad fratres meos dilectissimos, domumque professionis meae revertendi.

(2) Lettre 104, pages 416-419. Voici le texte des importantes déclarations dont nous donnons la paraphrase : Accepi litteras... quibus a tam diuturno exilio reditum mihi gratularis in domum, a qua ante annos plus minus quinque per obedientiam ordinis, invitissimus alioqui, discedere coactus fueram : nisi quoniam semel emisso voto obedientia ordini promissa, me ad id adstrinxit, ut animum quantumlibet reluctantem voluntati praelatorum submitterem.

... Existimabant enim nonnulli fore (audio) ut victus ea calamitate fugam ad Lutheranos adornarem... Mox, leves illi animi, nulloque divinarum praeceptionum pondere subnixi saburratique, velut ad asylum malae libertatis, ad Lutheranos procurunt. Idque dum faciunt imprudentes, non intelligunt sese ab universitate ad partem : ab unitate ad sectam : ab Ecclesia ad haeresim : imo a navigio Petri, cui praesidet Christus, ad male sartam tectamque schismaticorum navem, cui Satanas autor est, et director in exitum perpetuae damnationis, deficere. Nemini salus esse potest, nisi intra unam sese domum, in qua verum Pascha comeditur, contineat... Nec enim de ea causa ante annos plus minus octo et triginta me curis omnibus exolvi mundanis, ut nunc tandem ingravescente senectute prope sexagesarius ad illas rursus involvendus aspirarem : et expertus abunde solitudinis et requietis delicias, ad turbas hominum negotiorumque secularium revocarer.

au protestantisme comme à l'asile de la mauvaise liberté! Ce faisant, les imprudents, ne comprennent-ils pas qu'ils quittent le tout pour la partie, l'unité pour la secte, l'Église pour l'hérésie. Oui, ils abandonnent la barque de Pierre, dirigée par le Christ, pour le vaisseau en mauvais état des schismatiques, dont Satan est l'auteur, et qui les conduira à la damnation éternelle. Point de salut, si on ne se renferme dans la demeure seule, où est mangée la vraie Pâque. Ce n'est pas pour cela que j'ai dit adieu il y a trente-huit ans à toutes les choses du monde; ce n'est pas pour y retourner presque sexagénaire, au seuil de la vieillesse. Ayant goûté pleinement les douceurs de la solitude et du repos, pourrais-je revenir à la cohue des hommes et aux agitations du siècle ?

. Ces déclarations sont à relever, car elles prouvent qu'Ammonius n'inclina pas le moins du monde vers le protestantisme. Il en fut tout autrement de son frère Jean qui, séduit par la doctrine nouvelle, prôna ouvertement la réforme malgré les réprimandes et les admonestations de son supérieur. Son obstination le fit jeter dans la prison du monastère, où il finit ses jours. Ces renseignements me sont fournis par l'excellente notice consacrée à ce personnage, dans la Biographie Nationale, par M<sup>r</sup> Paul Bergmans (tome XIV), lequel les reproduit d'ailleurs d'après Goethals sans qu'il ait pu, dit-il, en vérifier l'exactitude. Une chose est certaine, c'est qu'à partir de janvier 1531, Ammonius cessa toute relation avec son frère.

Il semble que Liévin retrouva à Roygem la tranquillité de même que la faculté de s'adonner librement à ses études de prédilection. Si quelques lettres (1) expriment encore des appréhensions ou des regrets à ce sujet, d'autres — très nombreuses — nous le montrent correspondant avec des philologues et discutant avec eux sur des points d'érudition grecque et latine. Citons Pierre Nannius ou Nanninck, professeur

---

(1) Notamment lettre 112 déjà citée à l'abbé de St-Bavon, 2 août 1546.

au Collège de Trois-Langues(1), François Craneveldt, membre du Grand conseil de Malines (2), le poète latin Mathieu de L'Obel(3), le médecin Dominique Schenquel, poète et philologue (4).

Enfin, les dernières lettres du recueil nous laissent sur une impression tout à fait consolante. Elle nous apprennent que le jubilé de cinquante ans de profession monastique d'Ammonius fut célébré avec éclat à Roygem en 1556. La lettre 167 est une invitation adressée à l'abbé de Tronchiennes, le priant instamment d'assister à la cérémonie. Celle-ci aura lieu le 18 août et sera rehaussée par la présence des prélats de St-Bavon et de St Pierre; Maximilien de Bourgogne, prince de Vere, a envoyé un excellent vin du Rhin à l'heureux Jubilaire.

La fête réussit parfaitement. La dernière épître, adressée à l'abbé d'Eename(5), contient de nombreux détails sur cette belle journée et énumère les présents qui furent faits à celui qui en fut le héros.

C'est sur cette description que se termine, avec le manuscrit de Besançon, la correspondance de Laevinus Ammonius. Peu de temps après, l'auteur chanta son *nunc dimittis*. Il mourut dans le courant de la même année: sa mort, dit Sweertius (7), fut très douce et très heureuse et sa mémoire est en bénédiction. — (*Applaudissements*).

M<sup>r</sup> le **Président** remercie M<sup>r</sup> Roersch pour son remarquable travail.

M<sup>r</sup> **Serdobbel**. M<sup>r</sup> Van den Bemden ne pourrait-il pas arriver à déterminer l'endroit où était située la Chartreuse de Roygem? Ammonius, nous venons de l'entendre, disait qu'elle se

---

(1) Lettre 121, pages 464-465, du 13 mars 1547.

(2) Lettre 125, pages 469-471, du 15 juin 1547.

(3) Lettre 131, pages 503-510, du 21 mai 1549.

(4) Lettre 157, pages 564-567, du 6 mars 1552.

(5) Lettre 167, page 594, du 1 août 1556.

(6) Lettre 169, pages 506-509, du 14 novembre 1556.

(7) *Athenae Belgicae*, page 505.

trouvait entourée d'eau. Elle était donc probablement située dans l'îlot qui existe à Roygem.

Je crois qu'il en reste encore des vestiges. Un cabaret sis dans cet îlot est appelé « de Chartreuse ».

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Le plan de Gand dressé en 1619, par Jacques Horenbault, et que la Commission locale des Monuments vient de faire reproduire, indique effectivement comme étant la « Chartreuse » l'endroit que vient de désigner M<sup>r</sup> Serdobbel.

**M<sup>r</sup> V. van der Haeghen.** C'était la ferme de la Chartreuse. Le couvent était déjà transféré au « Meerhem ».

**M<sup>r</sup> F. van den Bemden.** Je crois que nos archives donnent des renseignements à ce sujet et je me charge volontiers de faire quelques recherches à cet égard.

---

#### IV.

#### La communauté des sœurs fleuses à Gand.

**M<sup>r</sup> Victor van der Haeghen.** — Nos historiens locaux ne donnent que fort peu de renseignements sur l'institution à laquelle je faisais allusion dans notre séance précédente. Le chevalier Diericx en dit à peine quelques mots au tome II de ses mémoires sur la ville. M<sup>r</sup> Fr. de Potter, qui a consulté les archives de la maison (*Gent*, V, 139 et VII, 210), fournit quelques dates et certaines indications intéressantes sur les sœurs, mais presque rien sur l'industrie qu'elles exerçaient.

Les pièces que je vous propose de publier dans notre bulletin sont inédites (1).

La congrégation des fleuses fut fondée par Jeanne Scheerens, originaire de Laerne, en 1678, l'année du siège de la ville par les Français. Les filles dévotes, presque toutes très pauvres, qui en

---

(1) Archives de la ville de Gand : carton *Spinnensen* ; une pièce dans le dossier des Capucines ; grand registre des *stede cheinsen*, fol. 230 et 373v.